



La Côte d'Ivoire et la recherche de paix en Sierra Leone : entre héritage et poursuite de la politique de dialogue d'Houphouët-Boigny

Côte d'Ivoire and the Quest for Peace in Sierra Leone: Between the Legacy and Continuation of Houphouët-Boigny's Policy of Dialogue

Kouame Franck Messenger Kouakou

Article history:

Submitted: February 12, 2025

Revised: March 5, 2025

Accepted: April 2, 2025

Keywords:

Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny, dialogue and peace, legacy, Africa, conflict, Sierra Leone

Mots clés :

Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny, dialogue et paix, héritage, Afrique, conflit, Sierra Leone

Abstract

Since its independence in 1960 and under the auspices of its first president Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire has set itself the principle of working to bring together African states and work to preserve peace in Africa. This desire to remain an essential state in the search for peaceful solutions to conflicts, especially through dialogue, led Félix Houphouët-Boigny to become involved in the resolution of several crises. Sometimes crowned with success (Niger-Benin crisis, Mali-Burkina, Liberia...) but also mixed results (the question of Biafra, Apartheid in South Africa). Félix Houphouët-Boigny wanted to leave his country the fundamental principle of peacemaker through the use of dialogue. With his death on 07 December 1993, a period came to an end, raising questions about the preservation and continuation of the peace work previously begun by Houphouët-Boigny. The objective of this study is to show the capacity of Houphouët-Boigny's successors to continue the work of peace after his death. This was reflected in the Sierra Leonean crisis, illustrated by the first peace agreements signed in Abidjan in December 1996.

Résumé

Dès son indépendance en 1960 et sous les auspices de son premier président Félix Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire s'est donnée comme principe d'œuvrer à réunir les États Africains et à travailler à la préservation de la paix en Afrique. Cette volonté de demeurer un État incontournable dans la recherche de solutions apaisées aux conflits, notamment par la voie du dialogue, a conduit Félix Houphouët-Boigny à s'impliquer dans le règlement de plusieurs crises. Parfois auréolé de succès (crise Niger-Bénin, Mali-Burkina, Libéria...) mais aussi des résultats mitigés (la question du Biafra, l'Apartheid en Afrique du Sud). Félix Houphouët-Boigny a tenu à laisser en héritage à son pays le principe fondamental de faiseur de paix à travers l'usage du dialogue. Avec son décès le 07 décembre 1993, c'est la fin d'une époque qui soulève parallèlement la question de la préservation et de la poursuite de l'œuvre de paix entamé préalablement par Houphouët-Boigny. L'objectif de l'étude est de montrer la capacité des successeurs d'Houphouët-Boigny à poursuivre l'œuvre de paix après sa mort. Cela s'est matérialisé à travers la crise Sierra Léonaise, illustrée par les premiers accords de paix signés à Abidjan en décembre 1996.

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding author:

Kouame Franck Messenger Kouakou,

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

E-mail: franckmessengerkouakou@yahoo.fr

La Côte d'Ivoire, devient indépendante le 07 Août 1960 avec comme premier président Félix Houphouët-Boigny³¹. Homme politique influent, il domine la vie politique du pays et pose les jalons de sa politique africaine, qui peut se résumer d'une part autour de la promotion des Ententes régionales³² ou Solidarités africaines et d'autre part à la promotion du dialogue dans le règlement des conflits en Afrique. C'est donc ce principe de paix et de dialogue qui a caractérisé la politique africaine de Félix Houphouët-Boigny et a suscité l'implication de l'État ivoirien dans diverses crises en Afrique et même au-delà à travers le monde.

Pourtant avec la disparition de Félix Houphouët-Boigny³³ et les crises liées à sa succession se pose la question de la préservation de l'héritage de paix et du dialogue par lequel s'était identifié son pays. Cette préoccupation nous a amenés à analyser l'implication de la Côte d'Ivoire dans la recherche de solutions dans la crise Sierra Léonaise. C'est l'une des crises majeures dans laquelle l'État ivoirien s'était impliqué depuis la disparition de Félix Houphouët-Boigny. Comment la Côte d'Ivoire après la période Houphouët-Boigny a tenté de poursuivre et de préserver l'héritage de paix et de dialogue à travers la crise Sierra Léonaise ? Cette question constitue le fondement de notre analyse.

Comme méthodologie pour atteindre notre objectif, nous avons exploité et analysé les discours de Félix Houphouët-Boigny, les accords de paix, les comptes rendus des différents sommets de la CEDEAO, les résolutions onusiennes et les ouvrages sur ces questions. Nous proposons d'articuler notre travail autour de deux points. D'une part l'attachement de la Côte d'Ivoire à la politique de dialogue qui est une vision de Félix Houphouët-Boigny. Et d'autre part la poursuite de « l'œuvre de paix » d'Houphouët-Boigny à travers l'initiative du dialogue dans la crise Sierra Léonaise.

³¹ Félix Houphouët-Boigny est né le 18 octobre 1905 à N'gokro (Yamoussoukro). Acteur de la lutte pour la décolonisation, dès 1944, Houphouët-Boigny s'est doté d'instruments de lutte, le Syndicat Agricole Africain (S.A.A) et le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) le 26 avril 1946. Dès lors s'engageaient les luttes pour l'émancipation du peuple ivoirien, voire africain qui ont finalement conduit à l'indépendance des colonies françaises, dont la Côte d'Ivoire qui obtint son indépendance le 7 août 1960.

³² Félix Houphouët-Boigny avait une autre vision de l'unité africaine qu'il considérait comme progressive et respectueuse des souverainetés nationales. Ainsi sous son impulsion naissent par exemples le Conseil de l'Entente, l'UDAO, l'UDEAO, l'UAM, l'OCAM, la CEAO...

³³ Le 07 décembre 1993, c'est la fin d'une ère avec la mort de Félix Houphouët-Boigny.

I. L'attachement de la Côte d'Ivoire à la politique de dialogue :
une vision du père fondateur

1. Les principes de la politique africaine de la Côte d'Ivoire
sous Félix Houphouët-Boigny

Félix Houphouët-Boigny avait une approche, une pensée politique et une vision de la politique africaine. Cette approche qui a défini la politique ivoirienne sous son règne, pourrait se résumer en deux phases. La première est celle de la promotion des solidarités ou Ententes régionales, socle de l'implantation de l'unité africaine. La deuxième approche, qui est ici l'objet de notre réflexion est la promotion du dialogue dans le règlement des conflits africains ou le pacifisme.³⁴ Pour lui : « *le dialogue est l'arme des forts et non des faibles* » (Houphouët). Le dialogue apparaît comme la méthode par excellence pour résoudre les conflits durablement. Ce pacifisme dont faisait preuve la Côte d'Ivoire, BAMBA Abdoulaye le définit ainsi : « *la théorie pacifiste prône la paix entre les États... cherche par ses actions à atteindre la meilleure forme d'équilibre et de concorde entre les nations. Les pacifistes proclament que les conflits armés doivent partout céder la place à l'arbitrage pour le règlement des différends* » (Bamba 91).

C'est cette vision qui a guidé l'action politique de l'État ivoirien, qui a joué le rôle de médiateur dans la résolution de certains conflits en Afrique. Pour le président ivoirien, le salut et le développement des États africains passent par une paix durable dont il se considérait apôtre. C'est pourquoi il affirmait : « *la paix est devenue comme une religion pour notre pays, comme une nécessité pour son développement, cette paix nous la considérons également comme indispensable à toute l'Afrique...* » (Houphouët 1165). Pour son pays et lui, c'est « *cette vocation à la paix qui dicte notre volonté et notre détermination de recourir au dialogue pour le règlement de tous les différends, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays* » (Houphouët 1165). Cette politique de dialogue et de paix porte sur trois axes :

- La paix à l'intérieur de chacun des États africains
- La paix entre les États africains
- La paix entre les Africains et le reste du monde

Parler de paix à l'intérieur des États africains, pour la Côte d'Ivoire, cette paix doit reposer sur la justice, la tolérance, le dialogue permanent, le

³⁴ BAMBA, Abdoulaye. *Houphouët-Boigny: les dimensions interpersonnelles dans le règlement des différends avec les voisins, le cas de la Guinée de Sékou Touré*, Abidjan, Rév.iv. hist, N°20, 2011, p. 104, pp. 91

respect de la personnalité humaine, le respect des libertés au sein des États africains. La deuxième condition est la paix entre États africains qui doivent privilégier en toutes circonstances la négociation. Enfin la paix entre l’Afrique et le reste du monde. En des termes plus clairs, comme le dit Félix Houphouët-Boigny « *la Côte d’Ivoire doit avoir une vocation prioritaire : la paix entre les hommes !* » (Houphouët 1166). C’est donc guidé par cette vocation que la Côte d’Ivoire sous Houphouët-Boigny s’est impliquée à travers le dialogue dans le règlement de certains conflits en Afrique.

2. L’implication d’Houphouët-Boigny dans le règlement de quelques crises en Afrique

2.1- Quelques résultats de la politique de dialogue prôné par Houphouët-Boigny dans le règlement des conflits

L’implication de la Côte d’Ivoire dans la recherche de solutions aux crises en Afrique par la voie du dialogue, a contribué dans une certaine mesure au retour à la paix ou à un environnement apaisé lors des situations conflictuelles qu’ont connu certains pays africains, nous pouvons citer :

- Le règlement du conflit Nigéro-Dahoméen

Le conflit nigéro-dahoméen est un différend frontalier qui éclata en 1963 entre le Niger et le Dahomey à propos de l’île de Lété³⁵ qui a fait l’objet de contestation entre les deux parties. la France a créé la colonie du Dahomey et dépendances le 22 juin 1894³⁶ et la colonie du Niger le 13 octobre 1922³⁷. La création de ces territoires n’a pas tenu compte des réalités socioculturelles, créant ainsi des frontières artificielles qui plus tard deviennent objet de conflit³⁸. En mai 1960, de violentes bagarres³⁹ entre ressortissants dahoméens de l’île et Peuhls du Niger. Le 28 octobre 1963 le président Hubert Maga est renversé du pouvoir par le colonel Christophe Soglo. Lors de la tentative de

³⁵ <http://geoprodig.cnrs.fr/items/show/35921>, consulté le 05/01/2023 à 11h30

³⁶ «Rapport et décret du 22 juin 1894 réglant l’organisation et l’administration du Dahomey et dépendances», Journal officiel de la République française, n°168 du 23 juin 1894, p. 2858

³⁷ «Création de la colonie du Niger» Journal Officiel de l’Afrique occidentale française, n° 955 du 20 janvier 1923, p. 58, p. 2

³⁸ Dans la définition des frontières entre le Dahomey et le Niger, à propos des territoires compris sur les deux rives du fleuve Niger, Karimana fut attribué à la colonie du Dahomey et Gaya à la colonie du Niger. Tandis que l’île de Lété n’a pas un statut clairement défini.

³⁹ En mai 1960, les campements des dahoméens de l’île de Lété furent incendiés par les peuhls nigériens.

prise de pouvoir des civils dont les Nigériens trouvent la mort. Il n'en fallait pas davantage pour que des tensions⁴⁰ resurgissent entre le nouveau gouvernement du Dahomey et la république du Niger. Niamey mobilisa une partie de ses troupes et effectua un débarquement sur l'île de Lété. Les nouvelles autorités dahoméennes, également à leur tour mobilisent leur armée à la frontière. La tension devint donc vive entre les deux États, avec le spectre d'un affrontement militaire entre les deux États voisins.

Voulant donc perpétuer l'esprit de cohésion et de fraternité entre États africains, la Côte d'Ivoire entreprit un dialogue pour trouver une solution négociée à la crise. Félix Houphouët-Boigny les convoqua à une première rencontre du 13 au 16 janvier 1965. Une seconde rencontre est entamée du 17 au 18 janvier 1965 à Yamoussoukro, au terme de laquelle, est publié un communiqué final dans lequel :

Les chefs d'États et de gouvernements se sont formellement engagés à poursuivre dans un climat de franche camaraderie d'égalité, de fraternité et de solidarité agissante, la coopération entre les pays et à proscrire désormais toute action discriminatoire envers les citoyens de l'un quelconque de ces pays. Ils sont résolus à faire en sorte que tout différend naissant entre eux soit réglé au sein du Conseil de l'Entente. (Afrique contemporaine)

À la suite de ce succès, la Côte d'Ivoire va continuer dans cette dynamique en apportant sa contribution à l'apaisement des relations entre le Mali et le Burkina.

- **La résolution du conflit frontalier Mali-Burkina à propos de la bande d'Agacher**

Il faut remonter également à la colonisation française pour comprendre les origines. La France qui était déjà présente en Afrique de l'ouest côtier, décide d'étendre son influence à l'intérieur de ses possessions sur les fleuves Sénégal et Niger, cela depuis le Golfe de Guinée. Ainsi naquit

⁴⁰ Ainsi en représailles à leurs concitoyens morts au Dahomey, des heurts éclatèrent en novembre 1963 à Niamey, entre population locale et la forte communauté dahoméenne résidente de Niamey. Face à cette situation le gouvernement de Niamey, décide de l'expulsion immédiate des Dahomécens qui étaient en grand nombre dans la fonction publique nigérienne. Ce qui va entraîner le départ de 13 000 Dahomécens.

la colonie du Soudan française⁴¹ et plus tard la colonie de la Haute Volta⁴².

À leur accession à l'indépendance⁴³, le Soudan français devenu Mali et le Burkina Faso se partagent une frontière qui s'étend sur une distance de plus de 1300 kilomètres. Cependant une fraction d'environ 300 km⁴⁴, dénommée la bande de l'Agacher⁴⁵ fut objet de litige. Cette région contiendrait d'importants gisements miniers.⁴⁶ Le premier conflit frontalier majeur, intervient le 14 décembre 1974. Il s'agit d'un affrontement direct entre les armées voltaïques et maliennes. Cette opposition fut brève et les combats ne durent que deux jours. La tension demeurait donc vivre entre ces deux États et cela s'est accentué avec l'arrivée au pouvoir de Thomas Sankara qui entretenait des relations exécrables avec le président du Mali, Moussa Traoré. Les tensions atteignent leur point culminant à la suite de l'organisation d'un recensement au Burkina Faso du 20 décembre 1985⁴⁷. Ce recensement s'étend à certains villages de la bande d'Agacher. Le 25 décembre 1985, commençait la guerre entre le Mali et le Burkina Faso. Cette guerre fit cinq jours, avec la victoire réclamée par chaque camp.

C'est donc pour mettre fin à cette situation de conflit entre voisin que Félix Houphouët-Boigny s'impliqua particulièrement dans l'obtention de l'arrêt des combats. Félix Houphouët-Boigny convoque à Yamoussoukro du 29 décembre au 30 décembre 1985, les protagonistes à des discussions. De ces discussions, il parvient à obtenir un cessez-le-feu le 30 décembre 1985. Le 17 janvier et 18 janvier 1986 à Yamoussoukro, Félix Houphouët-Boigny réunit les présidents Moussa traoré (Mali) et Thomas Sankara (Burkina Faso) et réussit à les réconcilier.

⁴¹ Le 18 août 1890, par décret l'autonomie administrative et militaire est accordée au Soudan français mais dépend politiquement du Sénégal. Ce n'est que le 27 août 1892 que la séparation administrative et politique devient possible.

⁴² Depuis le 1er août 1919, la France crée la colonie de la Haute-Volta.

⁴³ Le Soudan français proclame son indépendance le 22 septembre 1960, avec l'appellation Mali. Quant à la Haute Volta, elle accède à l'indépendance le 5 août 1960

⁴⁴Décision de la Cour Internationale de Justice à propos du différend frontalier Mali- Burkina Faso, (<https://jsumundi.com/fr/document/decision/fr-differend-frontalier-burkina-faso-republique-du-mali-arret-monday-22nd-december-1986>, consulté le 16/02/2023 à 10h04)

⁴⁵ Kouadio, Guessan. *Félix Houphouët-Boigny et la résolution des conflits en Afrique*, Revue annuelle FHB, n°3, Abidjan, 2012-2013, pp. 55-75, pp. 66

⁴⁶ Cette zone qui était revendiquée par les deux Etats, contiendrait des ressources minières comme le manganèse, l'uranium, le titane et des ressources énergétiques dont le pétrole et le gaz naturel.

⁴⁷ Kouadio, Guessan. *Félix Houphouët-Boigny et la résolution des conflits en Afrique*, op. cit., pp 66

Cette dynamique de paix par le dialogue en Afrique, Houphouët-Boigny le réussit bien. C'est ce qui a suscité son intervention pour une solution négociée dans la crise libérienne, surtout à la demande de certains chefs d'États de la CEDEAO.

- **Houphouët-Boigny et la recherche d'une solution pacifique et négociée dans la crise libérienne**

Voisine du côté de ses frontières occidentales, la Côte d'Ivoire entretient des logiques historiques, sociales et culturelles de longues durées avec le Liberia. L'histoire de la naissance du Liberia est en rapport avec la fin de la traite négrière. Certains esclaves affranchis manifestent le désir de retourner sur leurs terres d'origine. C'est donc pour répondre à cette volonté que le gouvernement américain a procédé à l'achat de terre avec un chef africain sur une petite Île dans le Golfe de Guinée⁴⁸. La république du Liberia a vu donc le jour le 26 juillet 1847 bâti sur le modèle politique américain. La population est composée d'Afro-Américains appelés « Congo » moins nombreux et des peuples locaux.⁴⁹ Depuis son indépendance en 1847 jusqu'en 1980, le Liberia avait été dirigé successivement par les Afro-Américains, excluant de fait les populations indigènes dans la gestion du pouvoir politique. Malgré les règnes de Williams Tubman et Williams Tolbert avec des réformes en faveur des « Natives », cela n'a pas suffi à éteindre cette gestion clanique du pouvoir. Dans la nuit du 11 avril 1980, le Liberia connut son premier coup d'État sous la houlette du major sergent Samuel Kanion Doe, un natif appartenant à l'ethnie locale Khran. C'est un coup d'État d'une extrême violence à la suite duquel le président Tolbert est assassiné.⁵⁰

Pourtant une fois au pouvoir le régime de Doe basculait à un pouvoir tribaliste et il rentre en conflit avec certains compagnons de lutte.⁵¹ Le 24 décembre 1989, le Liberia fut à nouveau secoué par une crise politico-militaire, qui est partie du comté Nimba qui s'est muée en rébellion armée, dirigé par Charles Taylor qui met sur pied le front National Patriotique du

⁴⁸ Banaye, Aboubacrine. *Libéria, la voix des morts*, Le Manuscrit, Paris, 2008, p254, pp13

⁴⁹ « les Kpelle, les Bassa, les Dansh, appelés aussi Gro, les Kru, les Glebo, les Krahn peu nombreux, les Lorma, les Mandingo, les Belle, Dei, Gbandè, Gola, Mahin, Mende et Vai »

⁵⁰ Surpris en plein sommeil jusqu'à l'intérieur de sa chambre à coucher, le président avait été éventré vif avant sous les coups de crosse qui avaient fini par lui mettre le crâne en bouillie. La violence du coup d'état soulève le courroux de certains dont la Côte d'Ivoire.

⁵¹ Thomas Weh-Tsyeh accusé de tentative de coup d'État fut exécuté, le général Thomas Guiwonkpa⁵¹

Liberia (FNPL)⁵². Très tôt la rébellion armée connue un succès fulgurant face au pouvoir de Samuel Doe.

Dès le déclenchement de la crise, la CEDEAO entreprend des initiatives sous la houlette du Nigéria pour trouver des solutions à cette crise. Ainsi est créé le Comité Permanent de Médiation⁵³ piloté par le Nigéria. Devant l'urgence de la situation du Liberia qui devenait de plus en plus intenable, avec l'occupation de Monrovia par les troupes de Charles Taylor et l'entrée dans la capitale de Prince Johnson à la tête du groupe dissident du mouvement rebelle de Taylor, le Comité Permanent proposait la création de l'ECOMOG⁵⁴, qui est une brigade de surveillance du cessez-le-feu, qu'on peut considérer comme l'armée de la CEDEAO. Mais toutes ces initiatives s'étaient soldées par des échecs et pire Samuel Doe est assassiné le dimanche 9 septembre 1990 dans le camp de l'ECOMOG et la situation du pays s'enlise.

Très tôt, la Côte d'Ivoire s'est impliquée dans la gestion du conflit libérien. Félix Houphouët-Boigny sollicitait une rencontre des chefs d'États de la CEDEAO au sujet de ce conflit. Le 15 janvier 1991, par une lettre la Côte d'Ivoire saisit le Conseil de Sécurité de l'ONU afin que le Conseil convoque une réunion pour examiner la détérioration de la situation au Liberia. Le 29 et 30 juin 1991, la Côte d'Ivoire à travers Félix Houphouët-Boigny, prit l'initiative de convoquer une rencontre entre certains chefs d'États de l'Afrique de l'Ouest et les acteurs de la crise. Cette initiative ivoirienne vient relancer un processus de paix à l'arrêt, car elle crée les conditions d'une réconciliation entre le président intérimaire et Charles Taylor dont le mouvement rebelle occupait la moyenne partie du territoire. Félix Houphouët-Boigny pour relancer les négociations de paix au Liberia propose la mise sur pied du Comité des cinq qui comprenait la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo. Dès le 29 juillet 1991, Félix

⁵² C'était un groupement de rebelles libériens avec à leur tête Charles Taylor. Le 24 décembre 1989, ces rebelles avaient lancé une attaque sur le Libéria et sont parvenus en un temps record à occuper la capitale Monrovia.

⁵³ Ainsi le 30 mai 1990, la conférence des chefs d'États et gouvernement de la CEDEAO, se réunit à Banjul et met sur pied le Comité Permanent de Médiation. C'est un comité qui n'est pas statique car sa composition est révisée tous les trois ans. Les pays membres du Comité de médiation à sa création, furent le Nigeria, le Ghana, le Mali, le Togo et le pays dont le chef d'État assurait la présidence de la conférence des chefs d'États et de gouvernement de la CEDEAO

⁵⁴ ECOMOG ou Economic Community of West African States Cease-Fire Monitoring Group ou encore Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO.

Houphouët-Boigny se met à la tâche en convoquant le Comité des cinq à une rencontre à Yamoussoukro. Il réunit à nouveau le Comité des cinq du 16 au 17 septembre 1991. Du 29 au 30 octobre 1991, il convia une troisième fois le comité des cinq à une rencontre sur la crise libérienne à Yamoussoukro et associe les membres du Comité Permanent de Médiation. Cette conférence aboutit à la signature d'un accord de paix, connu sous l'appellation de Yamoussoukro IV⁵⁵. Les accords de Yamoussoukro peuvent être considérés comme l'accord le plus significatif depuis le déclenchement de la guerre civile du Liberia. Cet accord a créé les conditions d'une paix durable en recherchant le consensus autour de la question du Liberia. Dans ce même contexte de dialogue et du règlement de la crise du Liberia, Félix Houphouët-Boigny avait convié le Comité des cinq à une consultation les 6 et 7 avril 1992 à Genève. Ce fut l'occasion d'interpeller les manquements de l'accord de Yamoussoukro IV. D'ailleurs cet accord restera longtemps comme « *le meilleur cadre possible pour le règlement du conflit libérien du fait qu'il a créé les conditions nécessaires à l'organisation d'élections libres et honnêtes au Liberia* » (Conseil de Sécurité de l'ONU).

En dehors de ces interventions ivoiriennes qu'on peut qualifier de succès, il existe cependant des cas d'échecs, qui traduisent les insuffisances la politique de dialogue prônée par Félix Houphouët-Boigny.

2.2- La politique de dialogue : un motif suffisant pour cacher les ingérences ivoiriennes sur certaines questions

Cette politique a caché à des égards les motivations réelles de la Côte d'Ivoire. Cela a même servi de motifs pour se démarquer des positions officielles de l'OUA ou des États Africains. C'est d'ailleurs les raisons de l'échec des initiatives ivoiriennes dans le règlement de la crise du Biafra et la question de l'Apartheid en Afrique du Sud.

- Une approche controversée dans la crise du Biafra

La république fédérale du Nigeria est l'un des plus vastes pays de l'Afrique subsaharienne et regorge de nombreuses potentialités naturelles. Ce pays, qui est une ancienne colonie britannique, acquiert et proclame son indépendance le 1^{er} octobre 1960. Il compte plus de 250 ethnies dont les trois principales sont les Haoussas, les Ibo et les Yoruba.

⁵⁵ "Troisième réunion du Comité des Cinq sur la crise libérienne, tenue à Yamoussoukro du 29 au 30 octobre 1991", communiqué final ((*Journal officiel de la CEDEAO*, vol 21, novembre 1992, p. 25).

Ce pays nouvellement indépendant, a connu à partir du 15 juillet 1966 des troubles politico-militaires qui ouvrent la voie à une période d'instabilité qui se solde par une guerre, désignée sous l'appellation de « guerre du Biafra ». Il faut remonter à la colonisation britannique durant laquelle les Ibo bénéficient d'un accès à l'éducation et aux faveurs des colons, leur région d'origine, la région de l'est est « généralement dotée par la nature, possède trois quarts des gisements de pétrole du pays et fourni 90/100 de l'huile de palme, s'ajoute une activité non négligeable dans les filières du cacao, de l'arachide » (Boutet 22).

Le 1^{er} octobre 1963, le Nigeria devient une république avec pour président Nnandi Azikie, d'origine Ibo, qui choisit comme Premier ministre Aboubakar Tafawa Balewa. En 1964, des élections fédérales sont organisées et remportées par l'alliance nationale nigériane, un parti yoruba qui a fait alliance avec les conservateurs Haoussa. C'est donc dans ce contexte que des officiers militaires dont la plupart sont des Ibos font un coup d'État la nuit du 14 au 15 janvier 1966. Ce coup d'État renverse le gouvernement de Sir Aboubakar Tafawa Balewa. Le pouvoir est récupéré par le général Ironsi Aguiyi Ironsi qui mit sur pied un conseil militaire suprême. C'est le retour au pouvoir des Ibo. Six mois après le Nigeria connaît un autre coup d'État qui est une riposte des soldats nordistes à partir du 29 juillet 1966. Plusieurs soldats Ibo sont éliminés, ainsi que le général Ironsi qui est remplacé par le colonel Yakubu Gona. Sous la supervision du colonel Ojukwu, la région de l'Est s'organisait à une sécession. Ainsi le 30 mai 1967, le colonel Ojukwu déclarait « la région et le territoire connus sous l'appellation de Nigeria oriental ainsi que leur plateau continental, constituent désormais un État souverain et indépendant qui aura pour nom et pour titre la république du Biafra » (Grah 68).

Ainsi voit le jour la république du Biafra qui rentre en conflit ouvert avec le pouvoir fédéral. De 1967 à 1970, de violents affrontements ont opposé l'armée fédérale nigériane à l'armée biafraise.

Cette fois-ci, la position ivoirienne dans l'affaire du Biafra, semble être aux antipodes du principe de paix et d'unité qui a guidé la politique africaine de la Côte d'Ivoire. En effet au nom du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la Côte d'Ivoire apporte son soutien au Biafra qu'elle

reconnait comme État indépendant⁵⁶. Cette position de la Côte d’Ivoire, Félix Houphouët-Boigny la justifie également par des raisons humanitaires. C’est pourquoi il affirmait : « *Il faut ramener le problème entre la fédération du Nigeria et le Biafra et son vrai et seul aspect : l’aspect humain et lui trouver une solution humaine* » (Boutet 109). Il faut dire que depuis 1956 Félix Houphouët-Boigny s’est prononcé contre toute idée de fédéralisme. En effet, Félix Houphouët-Boigny ne croyait guère à la survie d’un exécutif fédéral dans les colonies d’Afrique. Car pour lui, cela sera menacé plus tard par le spectre de la sécession. La situation donc du Biafra vient corroborer la pensée d’Houphouët-Boigny sur l’idée de fédération. Aussi la hantise du géant Nigeria, la crainte du poids économique que représente ce pays dans la sous-région.

Cette implication dans le conflit du Biafra illustre les limites de la politique de dialogue, une dynamique qui se retrouvera plus tard dans d’autres crises comme la question de l’Apartheid.

- **Un dialogue préconisé dans un mauvais contexte à propos de l’Afrique du Sud**

Les premiers européens à se signaler sur les côtes sud-africaines sont les Portugais par le biais de l’explorateur Bartolemeu Dias. Puis les Hollandais se signalaient à partir de 1645. Dès 1679, le territoire est transformé en une colonie de peuplement où s’installaient les Néerlandais, allemands, danois suédois. Ils sont appelés les « Boers »⁵⁷. En 1777, les anglais se signalaient dans la région, ils finissent par établir leur domination sur la colonie après une guerre avec les Boers de 1889 à 1902⁵⁸. Le 31 mai 1910 l’Union Sud-Africaine est née sur la base d’une discrimination à l’égard des noirs. Les premières lois ségrégationnistes qui définissent cette politique soit le « Representation of natives Act »⁵⁹ qui prive les noirs de la province du Cap des droits électoraux. Ce même système fut étendu à l’ensemble de l’union sud-africaine. La seconde

⁵⁶ La position ivoirienne était partagée par les pays tels que la Tanzanie, le Gabon, la Zambie et la France. C’est d’ailleurs la Tanzanie qui est le premier pays à reconnaître le Biafra le 13 avril 1968, puis le Gabon le 08 mai 1968, la Côte d’Ivoire le 5 mai 1968 et la Zambie le 20 mai 1968.

⁵⁷GROS, H. F. *Les Boers et l’Ouverture de l’Afrique*, Le Globe, Revue genevoise de géographie, tome 23, 1884. pp. 106-122

⁵⁸LUGAN, Bernard. *Histoire de l’Afrique du Sud (de l’Antiquité à nos jours)*, Perrin, Paris, 1990, p. 288, pp. 157

⁵⁹ C’est la loi sur la représentation des autochtones. Cette loi retirait les électeurs noirs de la liste électorale du Cap et les réinscrivait sur des listes séparées où ils devaient voter des députés Européens pour les représenter.

loi, vient appuyer le « Native trust and land Act » de 1913⁶⁰ qui instaurait les Bantoustans. C'étaient des régions créées, réservées aux populations noires. Les élections de 1948 furent sanctionnées par la victoire des partis coalisés, le parti national unifié⁶¹ et le parti afrikaner pour donner naissance au parti national. L'arrivée des nationalistes au pouvoir conduit aux premières mesures ségrégationnistes. Plusieurs lois ségrégationnistes avaient vu le jour dans divers domaines.⁶²

Le problème de l'Apartheid a certes été condamné par la Côte d'Ivoire, mais elle opte pour le choix du dialogue et la négociation dans la recherche de solutions contre l'Apartheid. La proposition ivoirienne de privilégier la voie du dialogue avec les blancs de l'Afrique du Sud allait à l'encontre de la position de l'OUA et de la plupart des États africains. Ces États étaient favorables à des sanctions drastiques contre l'Afrique du Sud. Certains pays africains tels que le Sénégal, le Cameroun avaient rompu les relations commerciales et diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Sur le plan international, l'ONU s'est insurgée contre l'Apartheid à travers des actions diplomatiques⁶³, des résolutions et embargos, des sanctions économiques⁶⁴. Mais la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny s'est désolidarisée des actions préconisées par l'OUA et par certains pays africains en privilégiant une politique de négociation, c'est-à-dire la voie du dialogue.

Ainsi, la Côte d'Ivoire sous l'impulsion de Félix Houphouët-Boigny entreprend une offensive individuelle de dialogue avec le pouvoir blanc d'Afrique du Sud. L'initiative individuelle de Félix Houphouët-Boigny débute

⁶⁰ Société Africaine de Culture, *l'Afrique du Sud aujourd'hui*, Présence africaine, Paris, 1978, p. 439, pp. 49

⁶¹ Il a été fondé en 1940 avec pour idéologie l'indépendance de l'Union Sud-Africaine et le renforcement de la ségrégation.

⁶² Au niveau de l'enseignement par exemple, l'éducation des noirs se faisait dans leur langue. Ils apprenaient aussi l'afrikaans et le français. L'atteinte progressive aux libertés, le renforcement des pouvoirs policiers, le renforcement du système de bantoustanisation.

⁶³ Sur le plan diplomatique la majorité des États membres de l'ONU se sont prononcés en faveur d'une exclusion de l'Afrique du Sud.

⁶⁴ Au niveau économique, l'ONU a préconisé des sanctions économiques contre le gouvernement Sud-Africain.

déjà en 1971⁶⁵, puis en septembre 1974⁶⁶. Le 10 septembre 1975 une délégation ivoirienne conduite par le ministre M. Laurent Donald Fologo, se rendit en Afrique du Sud en vue d'entamer un dialogue à propos l'Apartheid. Pour Fologo, sa présence en Afrique du Sud est : « *pour voir le maximum de choses, rencontrer le maximum des gens noirs, blancs, métis, indiens, hommes du pouvoir, homme de l'opposition. Et cela, dans le cadre de la recherche de la paix, qui est le point de départ et la finalité du président Félix Houphouët-Boigny* » (Grah102-103).

Dans cette mission le ministre Fologo rencontre des leaders noirs, des leaders de la communauté métis et par la suite le Premier ministre John Vorster. L'initiative ivoirienne se poursuit en 1977, le 27 mai 1977, Félix Houphouët-Boigny rencontrait le Premier ministre sud-africain John Vorster, puis en 1978, il affirme une volonté de se rendre en Afrique du Sud s'adresser aux communautés, surtout au pouvoir blanc. Cependant, cette proposition ne rencontre pas l'accord des autorités sud-africaines. C'est donc un échec dans la politique de dialogue que prônait la Côte d'Ivoire. Cette initiative sonnait aux yeux de l'opinion africaine comme un moyen pour légitimer les connexions des milieux d'intérêts économiques et financiers sud-africains, ivoiriens et occidentaux.⁶⁷ L'initiative ivoirienne s'est soldée par un échec, on pourrait dire c'est donc un dialogue préconisé dans un mauvais contexte.

II. La poursuite de « l'œuvre de paix » d'Houphouët-Boigny à travers l'initiative du dialogue dans la crise Sierra Léonaise

L'histoire de la politique africaine de la Côte d'Ivoire a été influencée par la personnalité de Félix Houphouët-Boigny, tant pour son prestige que par sa grandeur et son influence sur le continent africain, voire sur le plan international. Sa disparition en décembre 1993 et les crises de succession ont plongé la Côte d'Ivoire dans une période de latence sur le plan diplomatique, voire au niveau de son influence sur le plan africain. Les négociations de la crise sierra-léonaise offraient l'occasion à la Côte d'Ivoire de faire son retour sur le continent en matière de négociation de sortie de crise.

⁶⁵Avec l'envoi d'une délégation ivoirienne pour une visite privée en Afrique du Sud. La délégation fut reçue par le Premier ministre sud-africain John Vorster.

⁶⁶Kouadio, Guessan. *Félix Houphouët-Boigny et la tentative de règlement pacifique du problème de l'Apartheid*, éd F.H.B, Abidjan, 2016, pp. 104

⁶⁷Kouassi, Konan Samuel. *Félix Houphouët-Boigny : anti-panafricaniste ou panafricaniste réaliste et pragmatique ?* Abidjan, Revue Ivoirienne des Sciences Historique, N° 001, juin 2017, pp. 95

1- Henri Konan Bédié de la continuité à la rupture

1.1- Henri Konan Bédié d'abord dans la continuité

Avec la disparition de Félix Houphouët-Boigny en décembre 1993, une autre période s'ouvrait dans la vie politique de la Côte d'Ivoire. Cette période est marquée par la gouvernance d'Henri Konan Bédié, successeur de Félix Houphouët-Boigny, qui s'inscrit dans la continuité et la pérennisation du dialogue à l'intérieur et à l'extérieur des États. Il affirme à ce sujet qu' : « *Au niveau politique, confronté aux problèmes de société qui surgissent, j'analyse, je dialogue, je rapproche les points de vue. Je ne crois pas aux philosophies politiques qui veulent une solution rigide* » (Bédié 238).

Ainsi Henri Konan Bédié s'est inspiré de la démarche politique de son prédécesseur de qui il retient qu'« *en géométrie la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, mais en politique, par contre, la trajectoire la plus courte peut être un chemin tortueux ponctué de dialogues.* » (Bédié 241-242) Il ajoute : « *C'était un visionnaire qui agençait les choses à partir de son expérience et de son observation des faits et des hommes* » (Bédié 242). Pour son premier gouvernement, Henri Konan Bédié fait appel à certains proches de Félix Houphouët-Boigny. En effet « *le premier gouvernement Kablan Duncan est un subtil mélange de vieux et de neuf. On y retrouve quelques fidèles d'Houphouët, Laurent Dona Fologo, Amara Essy, etc* » (Jeune Afrique).

Essy Amara fut le dernier ministre des affaires étrangères d'Houphouët-Boigny. Sa reconduction traduit la volonté du nouveau président ivoirien de maintenir l'influence de son pays en Afrique d'une part et d'autre part de prendre connaissances des dossiers qui se rapportent à l'Afrique. Il faut souligner qu'Essy Amara, au compte de Houphouët-Boigny a parcouru l'Afrique et le monde comme médiateur ou facilitateur dans divers conflits.

Cependant, la Côte d'Ivoire perd en influence et n'est véritablement plus au premier plan dans la gestion et le règlement des conflits en Afrique. Henri Konan Bédié « *Sur le plan diplomatique, revoit à la baisse les ambitions planétaires de la Côte d'Ivoire* » (Jeune Afrique) et met au premier plan sa politique intérieure.

1.2- Henri Konan Bédié : une politique africaine discrète

Henri Konan Bédié ne jouit pas du même charisme et de la même influence d'Houphouët-Boigny en Afrique. Bédié n'avait pas l'autorité ou le prestige du médiateur ou du conciliateur dont jouissait Félix Houphouët-Boigny. Ce qui donne lieu au niveau de la Côte d'Ivoire à une politique africaine discrète.

Il faut souligner également qu'avec la disparition d'Houphouët, d'autres acteurs dans l'africanisation du règlement des conflits se sont de plus en plus affirmés. On peut citer en exemple le Burkina Faso de Blaise Compaoré, le Togo de Gnassingbé Eyadema, le Cameroun de Paul Bia, le Ghana de Jerry Rawlings et bien d'autres qui apparaissent comme les recours pour le suivi des médiations dans la résolution des crises en Afrique.

Aussi le nouveau président ivoirien s'est donné pour mission de reformer la vision politique de son pays en accordant la priorité à l'intérêt national. Il affirme à ce sujet : « *Je ne suis pas de ceux qui entendent briller en réglant les problèmes des autres. Tout chef d'État doit d'abord régler ses problèmes de politique intérieure : si vous n'existez pas chez vous, vous n'existerez pas davantage sur le plan international* » (Bédié 244).

Cette affirmation démontre le choix du gouvernement Bédié de ne plus jouer le premier rôle en matière de règlement des crises. Pour Henri Konan Bédié, il faut prioriser les mécanismes régionaux ou continentaux mis en place par les regroupements d'États. À ce sujet il déclare : « *Les différends et les conflits se règlent de plus en plus au sein d'organismes régionaux : un pays ne peut pas prétendre à lui tout seul prendre en charge le règlement des problèmes d'un autre pays, et a fortiori les problèmes d'une région tout entière.* » Cette position se démarque des principes de la politique africaine de Houphouët-Boigny et des valeurs de paix et dialogue que la Côte d'Ivoire a prétendument défendu. Ainsi l'héritage de paix et de dialogue rentre dans une période latence.

Cependant le règlement de la crise sierra léonaise devient un moyen pour la Côte d'Ivoire de faire son retour sur la scène africaine en matière de règlement des conflits. C'est donc une occasion pour Henri Konan Bédié de s'affirmer sur le plan africain et de poursuivre l'œuvre de paix entamée par Félix Houphouët-Boigny.

2. Bref rappel des origines de la crise Sierra Léonaise

La Sierra Léone est un petit pays de l'Afrique de l'ouest dont la superficie est estimée à 71 740 km². La Sierra Léone a été créée à la fin du XVIII^e siècle par les Anglais pour y installer les esclaves⁶⁸ qui ont été affranchis et qui manifestaient le désir de retourner sur les terres d'origine. Il faut dire qu'en dehors des esclaves affranchis⁶⁹ (créolés), la colonie regroupait des populations autochtones.⁷⁰ Après l'indépendance le 27 avril 1961, Augustin Striebg Margai et son parti⁷¹ remportent les élections du 27 mai 1962 et dirige le pays jusqu'à sa mort le 28 avril 1964. Son frère Albert Margai devint Premier ministre, favorise son groupe ethnique, les Mendé et le phénomène de la corruption s'agrandit. Pendant les élections générales de 1967 en Sierra Léone, il sortit perdant au profit de son ex-ami et allié Siaka Stevens, qui devint ainsi le troisième Premier ministre. Cependant, David Lansana chef des armées sierra-léonais et allié d'Albert Margai prétextant que cette élection ne reflétait pas la volonté politique des populations, fit un coup d'État en mars 1967 pour réinstaller Albert Margai. Ce coup d'État fut de courte durée car il est balayé par un autre coup d'État le 24 mars 1967, mené par Charles Blake. Ces militaires avaient suspendu la constitution sierra-léonaise et ont mis en place le National Reformation Council (NRC). Le 24 avril 1968, un autre coup d'État mené par le lieutenant-colonel Andrew Juxon-Smith, avait ramené Siaka Stevens au pouvoir, comme Premier ministre, il fit donc rétablir dans ses fonctions. De 1971 à 1985, Siaka Stevens transforme son régime, en un régime dictatorial.

Le 28 novembre 1985, Stevens choisit comme successeur son commandant en chef des armées Joseph Seidu Momoh élu président de la République en octobre 1985, le régime de Momoh n'a pas différé de celui Stevens sur le plan politique économique et social. C'est dans ce contexte que le 23 mars 1991, que Foday Sankoh à la tête d'un mouvement rebelle, le Front Révolutionnaire Unifié (RUF) a attaqué le territoire Sierra-Léonais par le sud

⁶⁸ Gainot, Bernard. *L'établissement libre de Sierra Leone et les projets de colonisation nouvelle en Afrique (1783-1802)*, Cahiers Charles V, N°46, 2009, pp 71-95

⁶⁹ Nylander, Dudley K. *Histoire des Krio et genèse du Krio*, Journal des africanistes, 1984, tome 54, fascicule 1. pp. 125-127

⁷⁰ Il s'agit des Bouloum, Krin, Loko, Sherbo, Sulima et les peuples d'origines soudanaises, les Mendés et les Tiemnè

⁷¹ le Parti du peuple de Sierra Leone (PPLS)

et le sud-est. C'est le début de la guerre civile en Sierra Léone. Il a bénéficié dans son entreprise du soutien des forces de Charles Taylor et l'appui en armement du Burkina Faso.

Dès le déclenchement du conflit, l'armée sierra-léonaise s'est montrée très désorganisée face aux forces du RUF. Devant le manque d'expérience, le manque d'armement et les divisions internes de l'armée sierra-léonaise, un coup d'État est fait le 29 avril 1992 où le président Momoh est renversé par Valentine Strasser, capitaine au sein de l'armée sierra-léonaise qui mit sur pied le Conseil National provisoire de gouvernement⁷² (NPRC). Dès sa prise de pouvoir, Strasser essaie de trouver les solutions face au problème que constitue le RUF, il réorganise l'armée avec l'aide de l'ECOMOG à travers le Nigeria. Ces réformes et ces changements permirent à l'armée sierra-léonaise d'engranger de courtes victoires à partir de 1993. Le 16 janvier 1996, la Sierra-Léone est de nouveau secouée par un autre coup d'État, mené par le vice-président Julius Maada Bio qui dès sa prise de pouvoir, sollicite l'aide de la Côte d'Ivoire pour entamer des négociations avec le RUF.

3. La Côte d'Ivoire et la recherche de la paix en Sierra Léone : un retour à l'œuvre de paix

Après cinq années de guerre civile en Sierra Léone, l'option militaire semblait ne pas parvenir à mettre un terme au conflit. Julius Maada Bio choisit donc la voie du dialogue avec le RUF.

3.1- La recherche d'une solution négociée aux prix de « mille sacrifices »

Une semaine après sa prise de pouvoir, Julius Maada Bio sollicitait le président ghanéen John Rawlings en vue d'un dialogue direct avec Fodé Sankoh, chef du RUF. Le choix de la Côte d'Ivoire comme acteur et cadre des négociations lui est conseillé par le président ghanéen John Rawlings, pour qui la Côte d'Ivoire « *avait un appareil diplomatique très rodé dans les négociations* » (Essy).

Le président ivoirien Henri Konan Bédié confie cette mission à Essy Amara qui était en charge de la diplomatie ivoirienne. Selon Essy Amara, il lui a fallu une semaine de recherche pour entrer en contact avec Fodé Sankoh à

⁷²Maggie, Dwyer. *Anatomie d'une unité mutine : le coup d'État de 1992 en Sierra Léone*, Politique africaine n° 128, pp. 94, décembre 2012

qui il avait soumis la proposition de dialogue de Maada Bio, et une invitation de la Côte d'Ivoire sur son territoire à des négociations de paix. Pour Fodé Sankoh, comme le témoigne M. Essy Amara « *Il m'a répondu qu'on va le tuer s'il sort de sa cachette, tellement on l'a diabolisé. Il a cité l'exemple du rebelle Katangais « Chombé »* » (Essy). Essy Amara s'est évertué à convaincre Fodé Sankoh sur l'intérêt d'un tel dialogue qui est une aubaine pour sortir de la guerre civile sierra-léonaise. Il lui donna des garanties « *en prenant l'engagement d'avoir l'accord du secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim et du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros Ghali* » (Essy).

C'est donc une opération difficile à mener car Fodé Sankoh s'était montré très méfiant à l'égard de l'initiative ivoirienne. Ainsi devra fournir, toutes les garanties de sécurité pour aller vers Sankoh. C'est donc pour satisfaire à ses exigences de sécurité qu'Essy Amara contacta Boutros Boutros afin d'obtenir le soutien et l'assistance des Nations Unies pour qui le risque que représentait cette opération était énorme. Selon Essy Amara, lorsqu'il a contacté Boutros Boutros Ghali, il lui a répondu : « *que le responsable de la direction des questions de conflits et de paix a estimé que cette opération comportait 70% de risque pour aller chercher Sankoh alors que les standards onusiens sont plafonnés à 2%* » (Essy). Finalement Essy Amara se résout à aller à la rencontre de Fodé Sankoh dans la jungle avec l'appui du CICR⁷³. Cette action fut périlleuse car elle était emprunt à de nombreuses difficultés dont trois heures de marches dans la jungle. Finalement Essy Amara était parvenu à convaincre Fodé Sankoh d'embarquer avec lui pour la Côte d'Ivoire.

3.2- La signature des accords de paix d'Abidjan (30 novembre 1996)

Dès son retour à Abidjan accompagné de Fodé Sankoh, Essy Amara rentra en contact avec les autorités Sierra-léonaises afin d'entamer les négociations avec le RUF. Les premiers contacts entre Fodé Sankoh et les autorités sierra-léonaises ont eu lieu déjà le 7 février 1996⁷⁴. Ces efforts de rapprochement se sont poursuivis en Côte d'Ivoire où ils étaient convenus sur l'importance de donner une chance à des négociations de paix afin de sortir la

⁷³ Comité International de la Croix Rouge

⁷⁴ Szurek, Sandra. *Sierra Leone : un Etat en attente de "paix durable"-la communauté internationale dans l'engrenage de la paix en Afrique de l'Ouest*, Annuaire français de droit international, volume 46, 200, pp176-201, pp177

Sierra-Léone de cette impasse. Cette rencontre était l'occasion d'obtenir des garanties pour une période d'accalmie au cours desquelles devraient se dérouler les élections générales en Sierra Léone le 15 mars 1996⁷⁵. Aussi elle a débouché sur la signature d'un accord de cessez-le-feu 25 mars 1996⁷⁶. Pour la première fois la Sierra Léone entamait un processus de paix avec des débuts encourageants.

À la suite de ces élections, Ahmad Tejan Kabbah est élu président le 29 mars 1996 et poursuit les négociations qui aboutissent à la signature des accords d'Abidjan le 30 novembre 1996.

L'accord de paix d'Abidjan offrait un cadre pour le processus de démocratisation et un développement harmonieux sur le plan économique et social en Sierra Léone. Cet accord s'attaquait aux racines de la crise sierra-léonaise et était accentué autour de dispositions politiques et militaires. Sur le plan politique⁷⁷ cet accord réaffirmait l'engagement de tous à mettre immédiatement fin au conflit, tout en faisant de la paix une priorité. Une commission de la consolidation de la paix⁷⁸ fut proposée. Sur le plan militaire, priorité fut accordé au désarmement des combattants.⁷⁹ Les partis au conflit sont convenus de mettre sur pied un groupe d'observateurs neutres⁸⁰ avec l'aide de la communauté internationale afin de veiller au respect du cessez-le-feu. L'accord avait mis également l'accent sur la dimension socio-économique. Il s'agissait de la reconstruction, du développement socio-économique et du relèvement des zones rurales qui ont été durement éprouvées par les affres de la guerre. Aussi, l'accord s'est préoccupé de la

⁷⁵ Idem

⁷⁶ ONU, Conseil de Sécurité, Rapport du Secrétaire Général sur la Sierra Leone, 26 janvier 1997

⁷⁷ La commission devrait être composée des représentants du gouvernement et ceux du Front Révolutionnaire Uni. Cette commission devra mettre en place le forum socio-économique, les conférences consultatives de citoyens, le conseil multipartite, le Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix, le comité chargé de la démobilisation et de la réinstallation, le comité du budget national et de la dette. Aussi le Front Révolutionnaire devra être transformé en un parti politique afin de participer à la vie politique. À ce sujet le gouvernement sierra-léonais s'était engagé à amnistier les membres du RUF, à cela l'engagement de l'État sierra-léonais à garantir le respect des droits de l'homme, les libertés civiles et politiques et la libération de tous les prisonniers politiques et les prisonniers de guerre, la réforme du processus électoral

⁷⁸ Accord de paix entre le gouvernement de la République de Sierra Leone et le Front Révolutionnaire Unifié de Sierra Leone, signé à Abidjan, le 30 novembre 1996, article 3

⁷⁹ Accord de paix entre le gouvernement de la République de Sierra Leone et le Front Révolutionnaire Unifié de Sierra Leone, signé à Abidjan, le 30 novembre 1996, article 6

⁸⁰ Accord de paix entre le gouvernement de la République de Sierra Leone et le Front Révolutionnaire Unifié de Sierra Leone, signé à Abidjan, le 30 novembre 1996, article 11

politique socio-économique⁸¹ de la Sierra Léone afin de lutter contre les discriminations, le népotisme et la marginalisation économique de certaines régions.

L'accord d'Abidjan fut un accord complet qui a touché à tous les aspects et compartiments de la vie politique et socio-économique de la Sierra Léone. Cet accord constituait pour une première fois un élément de rapprochement des rebelles et du pouvoir. Ce qui a constitué une étape importante de l'engagement de la Sierra Léone sur le chemin de la paix. Pour la première fois la Sierra Léone qui depuis 1991 était tourmentée par des affrontements incessants, connue une période de paix et de tranquillité. Selon le rapport du secrétaire général de l'ONU sur la Sierra Léone⁸², l'application des accords de paix d'Abidjan connut des débuts satisfaisants. Plusieurs faits encourageants dont l'application du cessez-le-feu, la mise sur pied de la commission de la consolidation de la paix qui a même tenu sa première rencontre le 19 décembre 1996.

Cependant, l'accord d'Abidjan fut confronté à certaines difficultés, notamment le problème de sécurité dans certains districts où la tension était vive entre le RUF et les Kamajors⁸³. Le 25 mai 1997, le président Kabbah est victime d'un coup d'État militaire, mettant en péril les accords d'Abidjan et le pays plongeait à nouveau dans la crise. Néanmoins la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Togo vont s'impliquer davantage pour trouver une porte de sortie de crise.

Conclusion

Ce travail était destiné à présenter les accords de paix de décembre 1996 dans le cadre du règlement de la crise sierra-léonaise comme la volonté de la Côte d'Ivoire à poursuivre et préserver l'œuvre de paix de Félix Houphouët-Boigny. Félix Houphouët de par son influence avait contribué à régler plusieurs crises en Afrique (Bénin-Niger ; Mali-Burkina, Libéria) à

⁸¹ Le volet socio-économique était axé sur le renforcement de la capacité productive de la nation en associant la population à la reconstruction et au développement, l'égalité de chance de tous les sierra-léonais, surtout ceux qui vivent en campagne et dans les zones urbaines pauvres, l'amélioration de la qualité de vie...

⁸² ONU, Conseil de Sécurité, rapport du Secrétaire Général sur la Sierra Léone, 26 janvier 1997

⁸³ ONU, Conseil de Sécurité, rapport du Secrétaire Général sur la Sierra Léone, 26 janvier 1997, III-La situation sur le plan de la sécurité en Sierra Léone, p. 5

travers le dialogue dont il s'est voulu apôtre. Sa volonté fut de faire de la Côte d'Ivoire, un pays engagé dans la recherche de la paix à travers le dialogue. Il s'agissait pour nous de faire un bref bilan de l'après Houphouët et apprécier la contribution de la Côte d'Ivoire dans la résolution des conflits en Afrique depuis la disparition d'Houphouët. Ce champ est tellement vaste qu'il est impossible de parcourir en quelques lignes l'après Houphouët dans son intégralité. C'est pourquoi, nous sommes limités à la crise sierra léonaise. Néanmoins cette question peut être étendue jusqu'à nos jours, surtout que ces dernières années de nombreuses crises ont éclaté sur le continent africain.

Travaux cités

- Accord de paix entre le gouvernement de la République de Sierra Leone et le Front Révolutionnaire Unifié de Sierra Leone, signé à Abidjan, le 30 novembre 1996.
- Alliali, Camille. *Disciple d'Houphouët-Boigny*. JURIS, 2008.
- Bamba, Abdoulaye. « Houphouët-Boigny : les dimensions interpersonnelles dans le règlement des différends avec les voisins, le cas de la Guinée de Sékou Touré. » *Éd F.H.B*, N° 20, 2016, pp. 95-104.
- Banaye, Aboubacrine. *Libéria, la voix des morts*. Le Manuscrit, 2008.
- Baulin, Jacques. *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*. Eurafor-Press, 1980.
- Bédié, Konan Henri. *Les chemins de ma vie*. Plon, 1999.
- Boutet, Remy. *L'effroyable guerre du Biafra*. Chaka, 1992.
- « Communiqué relatif à la réunion de Yamoussoukro des 17 et 18 janvier 1965. » *Afrique Contemporaine*, Document d'Afrique Noire et de Madagascar, n° 18, mars-avril 1965.
- Conseil de Sécurité de l'ONU. « Décision du 19 novembre 1992 sur la situation du Libéria. », 1992, [https://main.un.org/securitycouncil/sites/default/files/fr/sc/89-92-item2002_liberia .pdf](https://main.un.org/securitycouncil/sites/default/files/fr/sc/89-92-item2002_liberia.pdf). Consulté le 15/01/2024.
- Création de la colonie du Niger. *Journal Officiel de l'Afrique occidentale française*, n° 955, pp. 2, 20 janvier 1923.
- Decaux, Emmanuel. « L'arrêt de la Chambre de la Cour internationale de Justice dans l'affaire du différend frontalier Burkina Faso, République du Mali, arrêt du 22 décembre 1986 ». *Annuaire français de droit international*, volume 32, 1986, p.215-218.

- CIJ. « Décision de la Cour Internationale de Justice à propos du différend frontalier Mali- Burkina Faso », 1986, <https://jsumundi.com/fr/document/decision/fr-differend-frontalier-burkina-faso-republique-du-mali-arret-monday-22nd-december-1986>. consulté le 16/02/2023.
- Gainot, Bernard. “L'établissement libre de Sierra Leone et les projets de colonisation nouvelle en Afrique (1783-1802).” *Cahiers Charles V*, N°46, 2009, p. 71-95, 2009.
- Grah, Mel Frederic. *Félix Houphouët-Boigny, la fin et la suite*. Éditions Cerap, 2010.
- Houphouët,Boigny Félix. *Anthologie des discours 1946-1978*. CEDA, Tome III, 1978.
- Houphouët, Boigny Félix : « Devant le corps diplomatique. » *Fraternité Matin*, 1970, <https://www.fratmat.info/article/83675/focus/citation-du-jour-le-dialogue-est-larme-des-forts-et-non-des-faibles-cest-larme-dixit-felix-houphouet-boigny>. Consulté le 22/03/2024.
- Jeune Afrique : « la décennie maudite. » *Jeune Afrique*, 14 avril. 2004, <https://www.jeuneafrique.com/113566/archives-thematique/la-d-cennie-maudite>. Consulté le 20 mars.2025.
- Kouadio, Guessan. « Félix Houphouët-Boigny et la tentative de règlement pacifique du problème de l'Apartheid. » *FHB*, 2016,p.95-106.
- Kouadio,Guessan. « Félix Houphouët-Boigny et la résolution pacifique des conflits en Afrique. » *FHB*, n° 3, 2013, pp. 55-75.
- Kouassi, Konan Samuel. « Félix Houphouët-Boigny : anti-panafricaniste ou panafricaniste réaliste et pragmatique ? » *Revue Ivoirienne des Sciences Historique*, N°001,2017, p.92-106.
- Lugan, Bernard. *Histoire de l'Afrique du Sud(de l'Antiquité à nos jours)*.Perrin, 1990.
- Maggie, Dwyer. « Anatomie d'une unité mutine : le coup d'État de 1992 en Sierra Leone ». *Politique africaine*, n° 128, 2012, p.77-99
- Rapport et décret du 22 juin 1894 réglant l'organisation et l'administration du Dahomey et dépendances, Journal officiel de la République française, n°168, p2858, du 23 juin 1894.
- Sahi, Voho. Alphonse, *La guerre du Libéria, ce que j'ai entendu*. PUCI, 2009.
- Troisième réunion du Comité des Cinq sur la crise libérienne, tenue à

Yamoussoukro du 29 au 30 octobre 1991, communiqué final (Journal officiel de la CEDEAO, vol 21, pp. 25, novembre 1992).

Zike, Aïko Marc. *La politique étrangère de la Côte d'Ivoire 1959-1993*. Coperca, 1994.

About the Author:

Kouame Franck Messenger Kouakou est un professeur des lycées et collèges en Côte d'Ivoire et Doctorant en Histoire des Relations Internationales à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan en Côte d'Ivoire. Après avoir soutenu un MASTER en Histoire sur Félix Houphouët-Boigny et la question de l'unité en Afrique francophone, nous avons décidé de poursuivre dans cette dynamique en nous intéressant à la question de l'unité et de la paix sur le continent Africain. C'est d'ailleurs ce qui a motivé notre choix de travailler sur « La Côte d'Ivoire : Des initiatives de regroupement d'État à la promotion du dialogue dans le règlement des conflits en Afrique de 1958-1996 » pour le Doctorat.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Kouakou, Kouame Franck Messenger. "La Côte d'Ivoire et la recherche de paix en sierra leone : entre héritage et poursuite de la politique de dialogue d'Houphouët-Boigny." *Uirtus*, vol. 5, no. 1, April 2025, pp. 321-343, <https://doi.org/10.59384/FKRP3999>.